

Vedène : des bacs jaunes individuels pour la collecte des déchets



À partir du mois de juin, les bacs vont se substituer aux traditionnels sacs jaunes pour le tri des emballages recyclables et du papier sur la commune de Vedène.

En effet, le Grand Avignon va équiper chaque habitation pavillonnaire d'un bac jaune individuel. L'opération sera déployée dans les habitations disposant déjà d'un bac individuel à ordures ménagères et sous condition de pouvoir le stocker dans la propriété privée. Certaines rues du centre-ville bénéficieront encore des sacs plastiques jaunes, délivrés par l'accueil de la mairie. Concernant les immeubles, le tri s'effectuera toujours dans les conteneurs jaunes collectifs ou les colonnes d'apport volontaire.

Les bacs jaunes seront distribués à domicile du mardi au samedi entre le 9 juin et début juillet par des ambassadeurs du tri. En cas d'absence, un 1er avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres. En cas de 2ème passage infructueux, il sera possible de prendre rendez-vous. À compter du mardi 16 juin, le bac jaune sera collecté un mardi sur deux, entre 5h et 12h. À noter qu'un calendrier de collecte sera remis en même temps que le bac jaune.

Pour connaître les modalités de distribution et de collecte du bac jaune, un plan interactif est disponible sur www.grandavignon.fr